

Réf: Dossier N° 087379

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BIO-FERME COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Yopougon, YOPOUGON NIANGON CITE
VERTE TERMINUS BUS 44, Lot 570, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIO-FERME COTE D'IVOIRE »

Objet : Elevage; Production et vente de produits et aliments d'élevage; Formation; Assistance technique dans le domaine agricole; Promotion de projets agricoles.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fonds de commerce; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, YOPOUGON NIANGON CITE
VERTE TERMINUS BUS 44, Lot 570, Ilot 1

Dirigeant(s) : M KONAN KOUADIO ALAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01165 du 14/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10024/GTCA/RC/2022 du 14/03/2022

